

**Expliquer les tendances démographiques en Afrique  
subsaharienne : les ambiguïtés du recours à la « culture »**  
**DEMOGRAPHIC TRENDS IN SUB-SAHARAN AFRICA: THE  
AMBIGUITY OF "CULTURAL" EXPLANATIONS**  
**LAS TENDENCIAS DEMOGRAFICAS EN AFRICA  
SUB-SAHARIANA : AMBIGÜEDADES DEL RECURSO A LA  
« CULTURA »**

Yolande Pelchat

Volume 25, numéro 1, printemps 1996

Savoir démographique et pratique du pouvoir dans le Tiers Monde :  
perspectives historiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010203ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010203ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pelchat, Y. (1996). Expliquer les tendances démographiques en Afrique  
subsaharienne : les ambiguïtés du recours à la « culture ». *Cahiers québécois de  
démographie*, 25(1), 133–162. <https://doi.org/10.7202/010203ar>

Résumé de l'article

Le savoir démographique est devenu un lieu de questionnement et  
d'investigation. À l'instar de chercheurs d'autres disciplines, les démographes  
s'interrogent sur les usages et les effets sociaux du savoir qu'ils produisent.  
Cependant, si l'on s'inquiète de l'utilisation que font les milieux  
politico-administratifs des connaissances démographiques — et des effets  
pervers qui peuvent en découler —, les différents « objets » auxquels font  
eux-mêmes appel les démographes dans leur travail ne semblent pas avoir  
suscité le même intérêt. À travers une analyse de travaux de recherche qui ont  
défendu la thèse de l'existence d'un « système africain » régissant les  
comportements procréateurs et sexuels, cet article cherche à attirer l'attention  
sur le caractère hybride du savoir démographique et sur les différents enjeux  
qui entourent la construction d'une « Afrique distincte ».

## **Expliquer les tendances démographiques en Afrique subsaharienne : les ambiguïtés du recours à la « culture »**

Yolande PELCHAT \*

Les discours savants se sont imposés en tant qu'objet problématique dans le paysage de nos réflexions sur le devenir du monde. Désenchantement ou désillusion, les scientifiques effectuent un retour sur leur propre production et font de l'activité scientifique elle-même un objet d'investigation et de questionnement. À cet égard, la démographie n'est pas en reste. Associé tantôt à une idéologie techniciste et néo-malthusienne (Gregory, 1979), tantôt à une forme d'impérialisme culturel (Riedman, 1993), le savoir démographique est mesuré à l'aune des relations de pouvoir.

À l'instar de chercheurs d'autres disciplines, les démographes s'interrogent sur les usages et les effets sociaux du savoir qu'ils produisent. Les données démographiques constituent en effet une ressource importante pour les milieux politico-administratifs : les théories de la transition démographique, les taux de fécondité, les corrélations statistiques entre ces taux et certaines variables qualifiées de sociales, d'économiques ou de culturelles alimentent largement la rhétorique des milieux décisionnels tels que les agences internationales de développement et les organisations non gouvernementales. Toutefois, si l'on s'inquiète de l'usage que font les milieux politico-administratifs des connaissances démographiques — et des conséquences qui peuvent en découler —, les différents «objets» auxquels font eux-mêmes appel les démographes dans leur travail ne semblent pas avoir suscité le même intérêt. Malgré quelques tentatives récentes pour examiner les facteurs qui ont influencé

---

\* Département d'anthropologie, Université Laval.

le contenu du savoir démographique (Hodgson, 1991, 1988; Szreter, 1993), nous connaissons mal la nature des multiples ressources que mobilise la production de ce savoir, ces divers objets qui nous deviennent parfois si familiers que tout questionnement à leur endroit peut sembler insolite et inopportun. Quels sont-ils ? Des catégories analytiques, des dispositifs de cueillette de données, des énoncés de politiques, des nouvelles technologies, des convictions philosophiques, etc. ? C'est en fonction de cette problématique que j'examine ici les connaissances démographiques portant sur les comportements procréateurs et sexuels des populations d'Afrique subsaharienne, et plus spécifiquement celles qui traitent de leurs «déterminants culturels».

Jusqu'à maintenant, la démographie sociale appliquée aux pays en développement a largement fait appel à la «culture» pour expliquer la dynamique des populations. Il semble que cette pratique soit particulièrement répandue lorsqu'il est question de l'Afrique subsaharienne (Lockwood, 1995). Ainsi, différentes formes de représentation d'une «culture africaine» responsable de la croissance démographique ou de la forte incidence des maladies sexuellement transmissibles telles que le sida font désormais partie de l'espace de réflexion et d'action sur le processus de développement de cette région du monde.

Par le biais d'une analyse de certains travaux qui ont défendu la thèse de l'existence d'un «système africain» de la reproduction — et des controverses auxquelles ils ont donné lieu —, cet article cherche à attirer l'attention sur le caractère hybride des connaissances scientifiques et expose les ambiguïtés que comporte l'objectivation d'une «Afrique distincte» en matière de reproduction. L'exercice s'inspire en grande partie de travaux récents produits à l'intérieur d'un champ d'étude que l'on désigne généralement par les expressions «anthropologie des sciences» ou «histoire sociale des sciences». Les grandes lignes de ce mode de lecture du savoir scientifique sont esquissées dans la première partie du texte <sup>1</sup>. Dans les pages qui suivent la présentation du cadre d'analyse, je signale certaines dimensions des connaissances démographiques qu'une «anthropologie» du savoir scientifique permet de débusquer. Plus qu'à tester des hypothèses, l'exercice vise à fixer des points de repère, balisant ainsi certaines avenues qui devront être soumises à une exploration plus approfondie.

<sup>1</sup> Pour une description plus détaillée de la perspective privilégiée, voir Pelchat (1996).

Il importe de préciser que cette contribution à la réflexion sur le savoir démographique construit à propos de l'Afrique subsaharienne est produite de l'extérieur de la discipline démographique, avec les avantages mais aussi les inconvénients que cela peut supposer. En effet, si la pratique d'une profession rend parfois difficile un certain «recul» nécessaire à l'exercice de la critique, la position d'extériorité est souvent porteuse de ma-ladresses <sup>2</sup>. Espérons toutefois que les résultats, si partiels soient-ils, auront pour effet de créer un espace de discussion et d'encourager les échanges entre les praticiens et les praticien-nes de la démographie et ceux et celles qui se permettent à l'occasion d'y poser un regard scrutateur.

## CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Toute tentative d'investigation du savoir scientifique se heurte inévitablement à des conventions établies qui balisent le champ scientifique. De façon générale, les chercheurs qui ont fait du savoir démographique leur objet d'étude ont expliqué le contenu des connaissances produites en faisant appel soit à des facteurs *internes*, soit à des facteurs *externes*, qu'ils soient sociaux, économiques ou politiques (Hodgson, 1988). Si l'on suit la première avenue, l'explication «culturaliste» de la persistance des taux élevés de fécondité en Afrique subsaharienne résulterait de l'incapacité des théories antérieures à rendre compte des faits empiriques. Dans le second cas, ces mêmes explications seraient déterminées par des convictions idéologiques, des intérêts et des contextes économiques et politiques dans lesquels évolue la communauté des démographes. D'un côté, l'étude du savoir démographique porte sur la structure logique du raisonnement et de la démonstration, de l'autre, sur les valeurs, les normes et les institutions qui régissent l'activité scientifique.

Les théories de la fécondité pourraient certes être analysées en suivant l'une ou l'autre des avenues mentionnées, ou encore en tentant une articulation de ces deux approches, internaliste et externaliste. J'ai toutefois choisi d'explorer une autre voie

---

<sup>2</sup> Je tiens à remercier les évaluateurs anonymes qui, après avoir lu la première version de ce texte, m'ont signalé certains aspects de l'argumentation qui demandaient une plus grande vigilance et davantage de nuances. Cet article a également bénéficié des commentaires judicieux et stimulants de Bogumił Jewsiewicki, Maria De Koninck et Yvan Simonis. Je leur en suis reconnaissante.

qui interroge la pertinence de maintenir une distinction a-priori entre les facteurs externes et internes. Cette façon d'appréhender le savoir scientifique s'inspire largement des travaux d'anthropologues, sociologues et philosophes des sciences (Latour, 1991, 1989; Franklin, 1995; Pickering, 1992; Stengers, 1993; Traweek, 1993) qui insistent sur le caractère hybride des connaissances. L'erreur des «modernes», souligne Latour (1991 : 157), est d'avoir confondu les produits et les procédés : «la science ne se produit pas de façon plus scientifique que la technique de manière technique, que l'organisation de manière organisée ou l'économie de manière économique». Il n'y a pas, d'un côté, une réalité empirique dont il faut révéler les particularités et les lois et, de l'autre, le social, c'est-à-dire un contexte de production meublé d'intérêts et de rapports de force. Au contraire, la réalité qui est rendue visible par le travail des scientifiques est toujours déjà un produit hybride, un mélange de nature et de culture. La production du savoir scientifique se présente alors comme un travail de création, un «bricolage» diront certains, qui consiste à assembler des éléments divers et parfois inattendus, mais d'une façon telle que les connaissances produites apparaissent comme a-historiques, c'est-à-dire comme indépendantes des croyances, des opinions, des appartenances sociales de ceux et celles qui les produisent.

Si l'on suit ces propositions théoriques, le regard qu'on est susceptible de poser sur les connaissances démographiques produites à propos des comportements procréateurs et sexuels des Africains et des Africaines s'en trouve foncièrement modifié. Ce qu'une «anthropologie» du savoir démographique est en mesure d'offrir est un récit où s'entremêlent souvent indistinctement des croyances séculaires, des observations concrètes et factuelles, des motifs imaginaires, des programmes d'intervention, etc. : une sorte d'enchevêtrement qui retravaille continuellement la réalité que les scientifiques se donnent pour tâche de décrire. Dans cette perspective, le recours à la «culture» comme variable explicative des actions et des comportements humains est lui-même considéré comme une pratique «culturelle» (Franklin, 1995, Pickering, 1992).

Ce mode d'appréhension des connaissances scientifiques porte en lui un rôle stratégique qui se distingue de ceux qui sont généralement associés aux approches internaliste et externaliste en histoire des sciences. Ici, la démarche ne consiste pas à montrer l'existence — ou l'insuffisance — de données empiriques qui permettraient de soutenir la thèse d'une Afrique

distincte en matière de reproduction <sup>3</sup>, pas plus qu'elle ne vise à discréditer le savoir démographique sous prétexte qu'interviennent dans sa production des éléments non scientifiques, ou plutôt des éléments *que maintenant, c'est-à-dire à un moment historique précis*, nous considérons comme non scientifiques. Bien que de telles positions critiques demeurent séduisantes du fait qu'elles peuvent être traduites en un objectif de «détachement» de la pratique scientifique, le rôle stratégique d'une «anthropologie» du savoir démographique doit, me semble-t-il, être formulé dans des termes différents. Il se rapproche davantage du projet auquel nous conviait M. Foucault (1984), soit celui de rendre visibles les conceptions, les catégories classificatoires, les modes de pensée sur lesquels nos pratiques reposent et à travers lesquels sont redéfinis les espaces de pouvoir. Ce sont ces différents «objets» qui contribuent à modifier le champ des possibilités à l'intérieur duquel les individus agissent qu'il nous faut tenter de mettre au jour.

Au plan méthodologique, les conséquences de l'adoption d'une telle perspective sont importantes et les questions qu'elle soulève, nombreuses. Comment accéder au travail des scientifiques ? Comment repérer la diversité des objets qui sont intervenus dans la production des connaissances sur la procréation et la sexualité en Afrique subsaharienne, compte tenu du fait que le travail d'objectivation scientifique a précisément pour effet de rendre le «bricolage» invisible en présentant la recherche scientifique essentiellement comme un processus d'accumulation de nouvelles connaissances empiriques ? À la suite d'autres chercheurs, l'avenue que j'emprunte ici consiste à repérer des situations de controverse où s'affrontent des lectures divergentes de la réalité. Comme le rappelle Latour (1989 : 335), en situation de controverse, les scientifiques vont chercher «des alliés plus forts et plus résistants et, pour ce faire, peuvent finir par mobiliser les éléments les plus hétérogènes et les plus éloignés». Passer par les lieux de confrontation représente alors un moyen de rendre visibles certains objets auxquels font appel les démographes dans leur travail et dont

---

<sup>3</sup> Cette précision me paraît cruciale. L'importance que j'y accorde découle en effet de quelques échanges concernant ce projet, au cours desquels les premières remarques renvoyaient, le plus souvent, à une discussion sur la conformité, ou la non-conformité, des connaissances produites à «ce qui existe vraiment» en Afrique subsaharienne. Or, la problématique retenue ici se rapproche davantage de celle qu'a privilégiée, entre autres, Mudimbe (1988), soit celle qui consiste à examiner les conditions socio-historiques de production des discours scientifiques sur les cultures africaines.

est empreinte la réalité qu'ils décrivent, que ce soit des techniques statistiques, des instruments de cueillette de données, des énoncés scientifiques antérieurs, des politiques et des programmes d'intervention, etc. En l'absence de controverses, ces objets demeurent pour ainsi dire invisibles et non problématiques.

Dans le cadre du présent exercice, j'ai cherché à repérer diverses objections formulées à l'égard des explications «culturalistes» des pratiques procréatrices et sexuelles des populations d'Afrique subsaharienne. Comme je l'ai souligné plus haut, ces explications ont, pour cette région du monde, acquis une autorité considérable<sup>4</sup>. Néanmoins, en dépit de l'importance accordée à la «culture» dans les travaux démographiques portant sur l'Afrique subsaharienne, la polysémie qui caractérise les expressions «facteurs culturels», «contexte culturel» ou encore «dimension culturelle» est manifeste. Afin de ne pas ajouter aux imprécisions qui entourent les thèses «culturalistes» en démographie, l'analyse présentée ici porte essentiellement sur celle qu'ont adoptée J. C. Caldwell et ses collaborateurs, et que traduisent les articles qu'ils ont publiés depuis le milieu des années 1980<sup>5</sup>. Cette thèse a donné lieu à de nombreuses objections provenant à la fois des milieux académiques et politico-administratifs, traduisant ainsi les enjeux que repré-

<sup>4</sup> Le recours à la culture pour expliquer les pratiques et les comportements des populations d'Afrique subsaharienne n'est évidemment pas spécifique aux questions de population. Comme le souligne Poncelet dans son analyse critique de la notion de «prise en compte de la dimension culturelle» du développement en Afrique, «ce credo irrigue les propositions des professionnels, des militants, des directeurs de pensée» appartenant à différents secteurs d'activités (Poncelet, 1994 : 10). Les textes dont l'argumentation fait appel à une africanité réifiée sont en effet nombreux. À titre d'exemple, mentionnons l'ouvrage édité par Serageldin et Taboroff (1994), qui rassemble les communications présentées à la conférence internationale organisée par la Banque mondiale en 1992 sur le thème «Culture et développement en Afrique», mais aussi les livres de Etounga-Manguelle (1991) et de Kabou (1991) ainsi que l'article de Sonko (1994).

<sup>5</sup> Puisque ce texte s'attarde principalement sur les ambiguïtés du recours aux facteurs culturels dans la construction du savoir démographique, il m'a semblé que ce choix s'imposait. En effet, J. C. Caldwell est considéré comme l'un des pionniers de la recherche démographique en Afrique subsaharienne. Sa théorie des flux de richesses (*wealth flow theory*) est largement connue (voir Caldwell, 1982). Ce chercheur est sans doute celui qui, au cours de la dernière décennie, a participé le plus activement à l'objectivation scientifique d'une spécificité africaine en matière de reproduction. La présentation qui est faite ici du contenu de cette thèse repose essentiellement sur une série d'articles publiés au cours des dix dernières années (Caldwell, 1994, 1993; Caldwell et Caldwell, 1990 [1985], 1988, 1987; Caldwell et al., 1992, 1991a, 1991b, 1989).

sentent les connaissances produites pour les divers acteurs concernés par les questions de population.

Pour les fins de l'exercice, deux lieux de confrontation ont retenu mon attention. Le premier fait intervenir les experts de la Banque mondiale et la position qu'ils ont prise, dans les années qui ont suivi la Conférence de Mexico, par rapport aux explications avancées par Caldwell et ses collaborateurs. Le second met en scène des démographes et historiens qui, au cours des deux dernières décennies, ont orienté le travail de production de connaissances vers les conditions matérielles d'existence et redéfini la réalité dans des termes différents, tendant ainsi à transformer les faits révélés par les approches «culturalistes» en fiction. Par le biais de ces situations de controverse, je cherche ici à identifier les déplacements, les alliances — toujours temporaires — que suppose et incorpore la production de faits scientifiques sur la reproduction et la sexualité en Afrique subsaharienne.

## UNE «CULTURE AFRICAINE» DE LA REPRODUCTION ?

Depuis la parution des ouvrages *The Demography of Tropical Africa* (Brass et al., 1968) et *The Population of Tropical Africa* (Caldwell et Okonjo, 1968), les connaissances produites par les démographes sur les différents aspects de la fécondité et des pratiques sexuelles en Afrique subsaharienne n'ont cessé de se multiplier. Au milieu des années 1980, la partition entre déterminants culturels et déterminants socio-économiques des tendances démographiques n'est pas une pratique totalement nouvelle. Cette partition, et la conceptualisation concomitante de la «culture» en termes de croyances et de valeurs traditionnelles, ont leur propre histoire. Elles sont étroitement liées à l'implantation de programmes et de politiques d'intervention destinés à réduire la fécondité dans les pays en développement au cours des années 1950 et aux enquêtes démographiques qui l'ont accompagnée. Hodgson (1988) note en effet que, dans les années qui ont précédé la fin de la Seconde Guerre mondiale, il existait parmi les démographes américains un consensus à l'effet que les changements démographiques étaient le résultat de changements structurels <sup>6</sup> : «Les théoriciens de la transition démographique s'entendaient généralement sur le fait que

---

<sup>6</sup> Dans la suite du texte, tous les extraits d'ouvrages publiés en anglais sont traduits librement.

l'analyse des différentes composantes du système social était essentielle à la compréhension des taux de fécondité d'une société» (Hodgson, 1988 : 542). Cependant, avec l'entrée en scène de l'Organisation des Nations Unies, et plus particulièrement de la Commission de la population, en 1946, les propos de plusieurs démographes prendront la forme d'un plaidoyer en faveur de l'implantation de programmes publics de planification des naissances dans les pays où les taux de fécondité sont demeurés élevés (Szreter, 1993). Les enquêtes démographiques furent alors en bonne partie centrées sur les attitudes et les connaissances des populations du Tiers Monde à l'égard des différentes méthodes de contraception, contribuant ainsi à ériger un espace de savoir sur les obstacles «culturels» à la réduction de la fécondité.

C'est bien cette tension entre une conceptualisation du culturel renvoyant à la structure sociale — et dont le but est d'invalider la thèse du déterminisme biologique — et une conceptualisation du culturel qui, au contraire, renvoie au niveau individuel et impose une distinction entre les sphères culturelle, sociale et économique, que traduit le deuxième inventaire analytique des connaissances sur les déterminants de la fécondité produit par la Division de la population des Nations Unies au début des années 1970 <sup>7</sup>. En effet, tout en mentionnant que les facteurs culturels désignent généralement «les normes et les valeurs institutionnalisées par une société et qui guident l'individu dans ses actes touchant au nombre d'enfants», les auteurs apportent la précision suivante :

Par facteurs culturels affectant la fécondité, il faut entendre ici l'ensemble des attitudes et comportements procréateurs [...] Le concept des facteurs culturels reçoit dans la présente étude une acception plus large afin de rendre compte d'enquêtes de fécondité récentes consacrées aux *attitudes individuelles relatives à la dimension de la famille et aux pratiques de la procréation* (Nations Unies, 1978; je souligne) <sup>8</sup>.

<sup>7</sup> Alors que le premier inventaire, publié en 1953, ne comportait aucune section spécifiquement consacrée aux facteurs culturels influençant la fécondité, le deuxième présente en deux sections distinctes les facteurs culturels et les facteurs sociaux et économiques.

<sup>8</sup> Les enquêtes CAP, largement promues par le Population Council pendant les années 1960, constituent un élément essentiel du savoir démographique concernant l'Afrique subsaharienne. Ces enquêtes visaient à mesurer les connaissances, les attitudes et les pratiques en matière de planification familiale. Critiquées par plusieurs, elles constituaient en quelque sorte des «études de marché» pour l'industrie montante du planning familial.

Définis à l'intérieur d'un dispositif complexe de gestion de la fécondité, les facteurs culturels sont devenus pour plusieurs synonymes des « blocages » individuels à l'adoption de certains comportements dont dépendait le succès des programmes de réduction de la fécondité et de gestion de la croissance démographique.

Au cours des deux dernières décennies, la production de connaissances scientifiques sur les comportements procréateurs et sexuels en Afrique subsaharienne et les objections qui furent formulées à leur endroit ont eu tendance à transformer en « boîte noire » cette division entre les facteurs dits culturels et les facteurs dits structurels ou, pour reprendre les termes utilisés par Piché et Poirier (1990), entre la rationalité culturelle et la rationalité économique. Au milieu des années 1980, le recours à cette partition entre les facteurs culturels, d'une part, et les facteurs socio-économiques, d'autre part, n'est pas non plus une pratique isolée. En témoigne, entre autres, la *Conference on the Cultural Roots of African Fertility Regimes* qui a eu lieu en février 1987 à Ife, au Nigeria. Subventionné par la Rockefeller Foundation, ce projet fut vite désigné par les participants comme la « Conference on The True Determinants of Fertility » (Ebigbola et van de Walle, 1987 : iii). Selon les termes utilisés par les deux principaux organisateurs<sup>9</sup>, cette rencontre de chercheurs constituait un effort pour dépasser une explication « mécanique » des taux de fécondité et pour examiner les facteurs qui influencent les déterminants immédiats.

À titre d'hypothèse de travail, les organisateurs ont adopté la thèse selon laquelle les taux élevés de fécondité en Afrique s'expliquent par des *traits culturels*. Selon cette thèse, les formes particulières que prennent les déterminants immédiats — nuptialité, continence, allaitement, stérilité... — découlent de coutumes et d'institutions spécifiques *plutôt que de facteurs socio-économiques* (Ebigbola et van de Walle, 1987 : iii; je souligne).

Adoptant cette perspective, Caldwell et ses collaborateurs soutiennent que les comportements procréateurs et sexuels observés en Afrique subsaharienne résultent de la perpétuation des croyances religieuses traditionnelles africaines et du culte voué aux ancêtres, vivants ou morts.

La religion africaine traditionnelle mettait en avant les vertus d'une fécondité élevée ou adéquate. Elle était également fondée sur

---

<sup>9</sup> Il s'agit d'Étienne van de Walle (Population Studies Center, University of Pennsylvania) et de J. Akin Ebigbola (Department of Demography and Social Statistics, Obafemi Awolowo University, Nigeria).

le culte des ancêtres, qui part du principe que les défunts continuent à veiller sur les vivants en exerçant une influence sur leur comportement, notamment en matière de procréation. Le culte des ancêtres est le pendant théologique de l'organisation de la tribu en lignées. Les vivants représentent une petite partie d'une lignée qui remonte très loin dans le passé et se prolonge très loin dans l'avenir, et ont la lourde responsabilité d'assurer l'avenir de la famille en adoptant un comportement procréateur approprié (Caldwell, 1993 : 30).

Le culte des ancêtres aurait ainsi modelé les institutions et le mode d'organisation familiale, formant un système social de forte fécondité. Les femmes se marient très jeunes — généralement avant vingt ans — et sont soumises à des pressions qui les incitent à se remarier rapidement après la mort de leur mari, selon le principe du lévirat (mariage de la veuve avec le frère cadet de son mari). Caractérisé par des taux élevés de polygamie, ce système fait en sorte que les femmes ont un conjoint tout au long de leur période féconde, phénomène qui se traduit par des taux de fécondité élevés. Des périodes d'abstinence sexuelle après l'accouchement — allant parfois jusqu'à trois ans —, après la ménopause, ou lorsque la mère devient elle-même grand-mère marquent également les pratiques traditionnelles. Toutefois, selon la thèse avancée par Caldwell, ces pratiques n'ont pas pour fonction de réduire le nombre d'enfants mais plutôt de maximiser leurs chances de survie.

La thèse d'une spécificité africaine en matière de reproduction s'accommode largement des données recueillies dans le cadre de l'Enquête mondiale de la fécondité (EMF)<sup>10</sup>, notamment de celles portant sur le nombre d'enfants désiré. Selon Caldwell et Caldwell, les résultats de cette enquête «montrent» en effet que la taille idéale de la famille telle qu'elle est exprimée par les répondantes est beaucoup plus grande en Afrique subsaharienne que dans les autres régions du monde.

L'Enquête mondiale de la fécondité a montré qu'une majorité de Nigériennes ayant déjà donné naissance à 12 enfants (ou plus) souhaitaient d'autres grossesses; au Ghana, 62 pour cent des femmes de 45 à 49 ans ont dit vouloir d'autres enfants. C'est aussi le cas de 50 pour cent des Kenyanes ayant déjà eu 8 accouchements (ou plus) et de 90 pour cent des Camerounaises ayant

<sup>10</sup> Élaborée entre 1972 et 1974, l'EMF fut financée par le FNUAP et l'USAID. Les dix pays africains qui ont participé à cette enquête sont entrés tardivement dans le processus de cueillette de données (1976-1981), en partie à cause de l'implantation concomitante du Programme africain de recensement (PAR) (De Graft-Johnson, 1988).

vécu au moins 6 accouchements. Le nombre d'enfants était relativement élevé, plus de 8 au Cameroun, près de 7 au Kenya et autour de 6 au Ghana (Caldwell et Caldwell, 1988 : 22).

Dès lors, pour ces chercheurs, les résultats de l'EMF viennent confirmer l'existence d'une «culture africaine» orientée vers une forte natalité, même si certains signes récents de déstabilisation font leur apparition.

Ces croyances religieuses traditionnelles valorisant la forte fécondité auraient également modelé les pratiques sexuelles. Dans une série d'articles publiés en 1989 et en 1992, Caldwell et al. affirment en effet qu'il existe en Afrique un «système spécifique et intrinsèquement cohérent [*a distinct and internally coherent African system*]». Ce système, précisent-ils, «englobe la sexualité, le mariage, et beaucoup plus encore [...] C'est parce qu'on y cherche d'abord à perpétuer le lignage qu'un tel accent est mis sur la fécondité. [...] On accorde une plus grande valeur morale à la reproduction qu'au contrôle de l'intempérance [*profligacy*]; en fait, dans bon nombre de sociétés, les cérémonies d'initiation qui marquent le début de l'activité sexuelle sont, au plan rituel, plus importantes que le mariage» (Caldwell et al., 1989 : 187-188).

Ainsi, en Afrique subsaharienne, les pratiques sexuelles n'auraient pas été au centre de la religion traditionnelle et de l'organisation sociale. Ce n'est qu'avec l'entrée en scène des religions, des structures administratives et des systèmes d'éducation étrangers que les tendances dans ce sens se seraient imposées : «Les données empiriques tendent à confirmer la théorie selon laquelle la chasteté des femmes et la continence des hommes n'ont jamais, traditionnellement, été régies par des préceptes religieux à moins que les règles relatives à la période pré-initiatique et à l'inceste ne soient transgressées» (*ibid.* : 199).

Le modèle explicatif consiste ici à resituer la sexualité et la procréation dans un contexte «culturel» caractérisé par un système de croyances religieuses traditionnelles orientées vers une natalité maximale. Les comportements actuels s'expliqueraient par le fait que cette «culture traditionnelle» est en bonne partie demeurée intacte et qu'elle continue à caractériser l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Encore aujourd'hui, ce ne serait pas tant l'absence éventuelle de soutien social et économique qui détermine les comportements procréateurs mais bien la peur de mourir sans enfants : «on craint à un point tel cette éventualité qu'aucun risque, si minime soit-il, ne saurait

être envisagé. [...] En Afrique, ce ne sont pas là de simples questions sociales et économiques, mais bien des enjeux cruciaux d'un point de vue religieux» (Caldwell et Caldwell, 1987 : 412). L'hommage qui doit être rendu aux ancêtres demeurerait, pour la majorité des Africains et des Africaines, le facteur qui détermine en premier lieu leurs comportements procréateurs et sexuels. Ainsi, les taux élevés de fécondité s'expliqueraient davantage par la perpétuation des croyances religieuses traditionnelles que par le retard que l'Afrique subsaharienne accuse eu égard au développement socio-économique (Caldwell et Caldwell, 1988).

Compte tenu du rôle prédominant des croyances religieuses traditionnelles, les modifications des pratiques procréatrices et sexuelles passeraient principalement par la sécularisation de la société et par la nucléarisation économique et émotive de la famille.

Des modèles familiaux étrangers d'influence laïque véhiculés par les médias, enseignés à l'école, et souvent adoptés par les milieux religieux et gouvernementaux, peuvent favoriser l'émergence d'une société où les liens émotifs et économiques associés à la famille nucléaire domineront alors que l'hommage aux aînés occupera une place plus réduite. C'est la seule façon d'entraîner une baisse de la fécondité. Le changement ne se fera toutefois que lentement. La plupart des Africains, et plus spécifiquement les hommes, ne voient d'ailleurs aucune bonne raison morale ou culturelle qui justifierait une évolution plus rapide de la situation (Caldwell et Caldwell, 1987 : 433).

Au cours des dix dernières années, cette thèse d'une spécificité africaine de la reproduction a fait l'objet de nombreuses objections. Des lectures concurrentes ont pris une place de plus en plus importante au sein de la discipline démographique, entraînant ainsi une intensification des pratiques d'invalidation ou de consolidation du savoir produit. Comme l'a lui-même souligné Caldwell dans une communication présentée à un colloque organisé par l'Institut national d'études démographiques (INED) en 1991, «la question clé dont on ne cesse de débattre est la suivante : le peuple africain a-t-il une attitude différente vis-à-vis de la fécondité ou est-il simplement plus pauvre que les autres, ce qui retarde la baisse de la fécondité ?» (Caldwell, 1993 : 30). Comme on le verra dans les pages qui suivent, les réponses proposées sont loin d'être le résultat d'une simple entreprise visant à offrir une description toujours plus exacte et sophistiquée de la réalité. Les descriptions qu'offrent les démographes sont à la fois contraintes et rendues

possibles par différents objets, anciens et nouveaux. Elles sont empreintes de savoirs antérieurs, de politiques et de programmes d'intervention, de positions politiques, etc.

## OBJECTIONS ET CONTROVERSES

C'est dans le cadre d'une réflexion sur le «problème» démographique entreprise au début des années 1980 par la Banque mondiale que Caldwell et Caldwell ont présenté une première description systématique du «contexte culturel» des taux élevés de fécondité dans cette région du monde <sup>11</sup>. En vue de définir ses nouvelles stratégies d'intervention en Afrique subsaharienne <sup>12</sup>, la Banque avait alors sollicité la contribution de différents experts des problèmes de population et de développement en Afrique.

Dans leur contribution, Caldwell et Caldwell mobilisent un corpus imposant d'études ethnographiques et font état des croyances religieuses et des pratiques culturelles qui caractérisent l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Ils concluent que le changement des comportements procréateurs ne pourra qu'être très lent, notamment en ce qui concerne la demande en matière de contraception; «la situation évoluera et le changement sera principalement motivé par la laïcisation de la société, elle-même engendrée, dans une large mesure, par des influences culturelles étrangères» (Caldwell et Caldwell, 1990 [1985] : 211). Toutefois, comme en témoigne le rapport *Croissance démographique et politiques de population en Afrique subsaharienne*, publié en 1986 par la Banque mondiale, ces conclusions furent largement contestées par les experts de l'institution. Ces derniers proposent en effet une lecture différente de la réalité. Soulignant que les attitudes natalistes traditionnelles ne sont pas spécifiques à cette région du monde, ils avancent que la persistance des taux élevés de fécondité en Afrique subsaharienne découle essentiellement d'un niveau de développement inférieur et du caractère relativement récent de certains acquis :

---

<sup>11</sup> L'argumentation présentée dans le rapport soumis à la Banque mondiale fut en grande partie reprise dans des articles publiés ultérieurement dans des revues scientifiques (voir notamment Caldwell et Caldwell, 1987).

<sup>12</sup> Avant 1982, parmi les pays d'Afrique subsaharienne, seul le Kenya avait bénéficié d'un crédit de la Banque mondiale pour un programme de population (Banque mondiale, 1994).

Premièrement, les revenus sont généralement plus faibles que dans les autres pays, le niveau d'instruction et l'état sanitaire moins bons et l'urbanisation moins avancée; ces facteurs expliquent en partie pourquoi la fécondité demeure élevée en Afrique. En second lieu, une grande partie des progrès réalisés en Afrique — baisse de la mortalité infantile et allongement de l'espérance de vie, accroissement de la scolarisation et de l'urbanisation et amélioration de la condition de la femme — sont si récents que les mentalités n'ont guère eu le temps de changer. Il se peut, par exemple, que les parents ne soient pas pleinement conscients de l'amélioration de la santé, ou qu'ils ne soient pas convaincus qu'il s'agit d'une amélioration durable. Enfin, si les croyances traditionnelles — telles que celles qui consistent à penser que la naissance d'un enfant permet à un ancêtre de «renaître» — renforcent les comportements pronatalistes dans bien des régions d'Afrique, ce sont des croyances que l'on rencontre aussi dans d'autres régions (Banque mondiale, 1986 : 14).

À l'opposé de Caldwell et Caldwell, les experts de la Banque insistent par ailleurs sur le fait que les changements dans ce domaine risquent d'être relativement rapides. Les différences observées dans l'attitude des gouvernements africains entre la Conférence mondiale sur la population de Bucarest (1974) et celle de Mexico (1984) sont à leurs yeux des plus significatives. Le *Programme d'action de Kilimandjaro concernant la population*<sup>13</sup> traduit en effet le consensus auquel sont arrivés les gouvernements africains quant à la nécessité d'intégrer les variables démographiques dans la planification du développement<sup>14</sup>. Compte tenu de l'opposition aux interventions de régulation des naissances exprimée par les gouvernements africains dix ans plutôt, à la Conférence de Bucarest, il s'agit bien pour les experts de la Banque mondiale d'un signe indiquant une modification substantielle et rapide des mentalités : «la situation évolue rapidement. De plus en plus de pays se préoccupent du problème et le planning familial fait de plus en plus d'adeptes» (Banque mondiale, 1986 : 5).

<sup>13</sup> Ce plan d'action a été adopté à Arusha, en janvier 1984, dans le cadre de la conférence régionale africaine sur la population préparatoire à la Conférence de Mexico.

<sup>14</sup> Considérant le cas des pays sahéliens, Ouedraogo et Piché (1993 : 669) affirment que «l'approche intégrée, celle qui consiste à considérer les variables démographiques comme endogènes et donc susceptibles d'intervention, a commencé à s'implanter lentement mais sûrement, de sorte que l'on peut affirmer que la plupart des plans des années 90 utilisent cette approche».

À Bucarest, soulignent Finkle et Crane (1985), les pays d'Afrique subsaharienne avaient insisté sur les questions politiques et économiques, reléguant au second plan les questions démographiques. À la Conférence de Mexico, la situation fut totalement différente.

Cette fois-ci, les pays en développement étaient dans un état d'esprit différent. L'assistance internationale en matière de population ne se voyait plus taxée de racisme, d'impérialisme et de génocide. Les pays occidentaux n'étaient plus accusés de promouvoir le contrôle démographique au détriment de l'aide au développement. Graduellement, les pays pauvres avaient dû convenir de s'attaquer aux problèmes liés à la croissance rapide de la population, à la mortalité infantile, à l'urbanisation, aux mouvements migratoires, en présence ou non de transformations majeures de l'économie mondiale (Finkle et Crane, 1985 : 1).

Pour les experts de la Banque mondiale, les changements observés dans la position des pays africains laissent présager une demande importante en contraceptifs et en services de régulation des naissances, comme en témoigne l'extrait suivant : «Certains signes donnent heureusement à penser que les attitudes à l'égard de la régulation des naissances évoluent et que des programmes de planning familial bien conçus pourront donner des résultats à court terme en Afrique» (Banque mondiale, 1986 : 5).

L'adhésion des gouvernements des pays d'Afrique subsaharienne au projet de réduction de la fécondité témoigne du succès de plusieurs années d'efforts de la part des représentants des organismes des Nations Unies et de la communauté internationale en vue de sensibiliser les gouvernements des pays du Tiers Monde aux problèmes de croissance démographique et de définir les actions à prendre pour les résoudre. À cet égard, le *Programme d'action de Kilimandjaro* traduit bien le rôle essentiel attribué aux enquêtes démographiques et aux recensements dans le repositionnement des pays d'Afrique subsaharienne (Sala-Diakanda, 1988). Dans son *Rapport sur le développement 1984* publié juste avant la tenue de la Conférence de Mexico, la Banque mondiale attira en effet l'attention sur les «blocages» qui peuvent être contournés lorsque l'on possède des données démographiques fiables :

Dans toute la région, la formulation de plans d'action et l'appui des autorités nationales pâtissent du manque de données démographiques récentes et fiables, sans lesquelles il est impossible de démontrer l'ampleur et les conséquences de la poussée démographique. [...] Pourtant les résultats de recensements sont un bon

moyen de démontrer aux dirigeants politiques la nécessité de doter leur pays d'une politique démographique (Banque mondiale, 1984 : 188).

La réalité que décrivent les experts de la Banque mondiale dans *Croissance démographique et politiques de population en Afrique subsaharienne* est étroitement liée à la position exprimée par la Banque à la Conférence de Mexico ainsi que dans son *Rapport sur le développement 1984* préparé en vue de la tenue de cette Conférence. Cette position consistait en effet à quadrupler l'assistance accordée aux questions de population pour la mise en place d'interventions visant à réduire la croissance démographique dans les pays en développement (Banque mondiale, 1984). L'insistance sur l'implantation de politiques démographiques «énergiques» permettant d'obtenir des résultats à court terme traduisait, comme l'a noté Easterlin (1985), une orientation vers des politiques démographiques pouvant laisser place à des mesures coercitives. Ainsi, le *Rapport* précise que les gouvernements désireux de réduire la fécondité peuvent «compléter les programmes de planning familial et les programmes sociaux par des mesures d'incitation et de dissuasion, pécuniaires et autres, qui encouragent les parents à avoir moins d'enfants» (Banque mondiale, 1984 : 140).

La thèse d'une «Afrique distincte» en matière de reproduction n'est certes pas indépendante des intentions exprimées par certaines agences de développement d'intensifier les programmes de planification familiale en Afrique subsaharienne. L'analyse des articles publiés par Caldwell et ses collaborateurs après la parution du rapport de la Banque mondiale (1986) révèle, en effet, une insistance particulière sur les différences fondamentales qui existent entre l'Afrique et certains pays d'Asie où furent implantés des programmes de planification des naissances reposant en grande partie sur la stérilisation et l'avortement<sup>15</sup>. À cet égard, Hartmann (1987) rappelle qu'en Inde, les modalités pour atteindre les objectifs de ces programmes ont pris des formes diverses, allant des incitatifs économiques à des peines d'emprisonnement. En 1976, précise-t-elle, au moment où le gouvernement central faisait pression sur chacun des États pour que les quotas de stérilisation soient atteints, un ensemble de lois et de règlements furent adoptés.

<sup>15</sup> On se souviendra qu'en 1975, Indira Gandhi, alors Premier ministre de l'Inde, s'est engagée dans un programme national de stérilisation (Emergency Rule). Dans les six derniers mois de l'année 1976, 6,5 millions de personnes furent stérilisées.

Par exemple, «le salaire des fonctionnaires dépendait du recrutement de candidats à la stérilisation. Les couples qui avaient déjà trois enfants et qui refusaient la stérilisation s'exposaient à des amendes et à des peines d'emprisonnement; on privait également ceux qui se soustrayaient à la stérilisation de leurs rations alimentaires et de certains autres services gouvernementaux» (Hartmann, 1987 : 237).

Cependant, en dépit du fait que cette campagne de stérilisation obligatoire fut l'objet d'une couverture journalistique très critique dans la presse internationale, plusieurs représentants des agences de développement ont été lents à condamner cette pratique. En effet, le président de la Banque mondiale, Robert McNamara, acclama, lors d'une visite effectuée à l'époque des Mesures d'urgence (*Emergency Rule*), «la volonté politique, la détermination et l'exceptionnelle conviction dont font preuve les plus hautes instances en vue d'intensifier la planification familiale» (cité dans Hartmann, 1987 : 238). Après s'être rendu en Inde pour faire enquête sur la situation, le Dr Joep van Arendonk, du FNUAP, affirma pour sa part que les stérilisations obligatoires n'avaient jamais eu lieu «sauf pour de rares exceptions» (*ibid.*).

À partir des années 1980, Caldwell — décrit par Schultz comme «une personne qui critique ouvertement les programmes de planification familiale lorsqu'ils sont considérés comme une solution au problème de la croissance démographique» (Schultz, 1983 : 162) — a, à maintes reprises, insisté sur le fait que l'Afrique ne pouvait être comparée à certains pays asiatiques dont les taux de fécondité avaient, entre 1960 et 1980, accusé une baisse substantielle. Il soutient au contraire que la persistance d'une fécondité élevée ne dépend pas en premier lieu de la faible disponibilité des services de planification familiale ni des conditions socio-économiques. Une analyse comparative incluant quatre pays d'Asie (Inde, Indonésie, Thaïlande et Chine) et sept pays d'Afrique (Ghana, Nigeria, Kenya, Tanzanie, Zambie, Sénégal, Côte-d'Ivoire) montre, selon Caldwell et Caldwell, que l'écart observé entre les taux de fécondité des pays subsahariens et asiatiques s'explique davantage par des variables culturelles que par des variables sociales et économiques : «la différence ne s'explique pas par le fait que les pays africains sont à un stade inférieur de développement socio-économique, ni par les difficultés rencontrées dans l'implantation des programmes de planification familiale. L'explication renvoie davantage au fait que les Africains *ne souhaitent pas*

réduire la taille de leur famille» (Caldwell et Caldwell, 1988 : 19; je souligne). Au milieu des années 1980, le travail d'objectivation scientifique d'une «culture africaine» de la reproduction paraît donc étroitement lié à un combat contre l'implantation en Afrique subsaharienne de programmes de régulation des naissances similaires à ceux qui avaient été déployés jusque-là dans plusieurs pays d'Asie.

Les connaissances démographiques qui «démontrent» l'existence d'une Afrique distincte en matière de reproduction contiennent cette lutte menée contre certains programmes de régulation des naissances. Le processus d'objectivation d'une «culture africaine», c'est-à-dire sa constitution en réalité découverte par la science, est étroitement lié aux alliances qu'il parvient à créer à propos des mesures à prendre pour solutionner le problème de la croissance démographique rapide en Afrique subsaharienne. Constituée en «boîte noire», la culture africaine en matière de reproduction devient en quelque sorte un objet central, un point de passage obligé de la réflexion et de l'action sur les tendances démographiques dans cette région du monde.

Cette réalité que révèle le travail de certains démographes est néanmoins susceptible, à tout moment, d'être retravaillée, négociée, contestée. Si le travail des scientifiques consiste à établir les faits, il consiste également à transformer les données concurrentes en fiction. C'est du moins ce que laissent entrevoir diverses objections qui ont été formulées au tournant des années 1980 par des démographes et des historiens qui, pour leur part, ont proposé une approche «matérialiste» des phénomènes démographiques observés en Afrique subsaharienne.

Pour ceux et celles qui se sont opposés à une «interprétation nataliste»<sup>16</sup>, rien ne permet de soutenir la thèse d'une orientation séculaire des valeurs africaines vers une natalité maximale, ni de conclure que la forte natalité correspond à une «compensation instinctive» pour contrer la forte mortalité. En effet, remarque Jewsiewicki (1987 : 108), «L'image d'un régime démographique où la forte natalité serait destinée à compenser une très forte mortalité, due autant à une morbidité élevée qu'à une faible prise sur l'environnement écologique hostile à

<sup>16</sup> J'emprunte cette expression à Iliffe, 1989. Par «interprétation nataliste» ou «natalisme», Iliffe désigne la thèse — que défend notamment Caldwell — selon laquelle la croissance démographique rapide de l'Afrique trouve son origine dans la forte fécondité des sociétés précoloniales et dans la diminution des taux de mortalité qui a suivi la diffusion des pratiques médicales européennes.

l'homme, n'est qu'un reflet du fantasme de l'Afrique maudite. Rien ou presque rien sur le plan empirique ne permet actuellement de rendre compte de la variété des régimes démographiques et de leurs transformations». Pour chaque période de son histoire, une formation sociale donnée engendre un «régime démographique» qui lui est propre. On ne peut donc expliquer la formation d'un régime démographique à forte natalité sans «démontrer sa nécessité socio-économique» (*ibid.* : 113). En Afrique, les différentes composantes des régimes démographiques (fécondité, mortalité, nuptialité et migration) devraient donc être interprétées dans le contexte du colonialisme et de l'introduction des rapports capitalistes de production. C'est du moins ce que proposent Gregory et Piché :

La pénétration coloniale en Afrique a restructuré les formations sociales existantes. [...] le besoin en travailleurs pour les plantations, mines, etc..., exige des politiques de main-d'œuvre, souvent violentes, pour forcer les paysans à quitter leur économie autosuffisante, en grande partie agricole. Et puisque les salaires et les conditions de travail ne permettent pas de subvenir aux nécessités de la vie du travailleur et de sa famille, la famille paysanne continue sa production domestique en employant le travail des membres restants de la famille. Il existe, par conséquent une double pression sur la fécondité : une première pour fournir du travail à la production capitaliste et une autre pour fournir du travail à la production domestique familiale (Gregory et Piché, 1986 : 18).

La forte fécondité est ainsi considérée comme une composante essentielle des stratégies permettant aux ménages de puiser des ressources à la fois dans l'économie agricole de subsistance et dans l'économie marchande. Elle n'est pas simplement la continuation de comportements précapitalistes, elle définit un nouveau mode de reproduction (Piché et Poirier, 1990 : 186).

L'argument selon lequel il n'existe aucune preuve empirique permettant de conclure au déterminisme culturel constitue également le point central des commentaires qu'ont formulés Le Blanc et al. (1991) à l'égard des travaux de Caldwell et al. (1989) concernant les pratiques sexuelles des populations d'Afrique subsaharienne <sup>17</sup>. Pour Le Blanc et al., les données de

<sup>17</sup> Ces travaux cherchaient principalement à expliquer l'expansion rapide du sida en Afrique. Comme je l'ai mentionné plus haut, ils avancent que la culture africaine, centrée sur la forte natalité, a rendu les sociétés africaines relativement permissives au plan de la sexualité, augmentant ainsi les risques de propagation du sida.

type ethnographique utilisées dans ces travaux ne fournissent aucune preuve systématique permettant de conclure à l'existence d'une «sexualité africaine» qui serait caractérisée par une plus grande permissivité dans les rapports sexuels, principalement en ce qui concerne les femmes. Selon ces auteurs, la réalité est bien différente de celle décrite par Caldwell et al. Ils insistent en effet sur le fait que dans les sociétés africaines, les comportements sexuels sont soumis à une forte régulation sociale tout en spécifiant que les normes qui régissent ces comportements varient largement d'une société à l'autre.

Il est évident que les considérations morales qui régissent les pratiques sexuelles ne sont pas les mêmes en Afrique qu'en Europe, mais la sexualité y est bel et bien soumise à une régulation sociale. Il existe plusieurs travaux de recherche publiés qui réfutent l'existence d'un modèle de comportement sexuel commun à toute l'Afrique et qui démontrent que, dans de nombreuses sociétés africaines, la sexualité fait l'objet d'un contrôle très rigoureux, notamment lorsqu'il s'agit des femmes. De plus, plusieurs études ethnographiques révèlent que certaines normes concernant la sexualité, tout particulièrement la sexualité des femmes, étaient encore plus strictes dans le passé. Cela laisse supposer qu'en Afrique les modèles traditionnels en matière de sexualité étaient en définitive moins permissifs que ceux qui ont résulté du colonialisme européen et des changements qu'il a engendrés (Le Blanc et al., 1991 : 501, en italiques dans le texte).

L'élément central des approches «matérialistes» est sans doute l'importance accordée à la diversité des situations provoquées par la réorganisation continue des rapports de force. Au milieu des années 1980, le combat pour la reconnaissance de cette diversité traduit vraisemblablement un désir de contrer ce que Cordell et al. (1987 : 14) nomment «la crise de confiance de la communauté internationale en la capacité de l'Afrique de "se développer"». La parution, quelques années plus tard, des ouvrages de deux Africains, Etounga-Manguelle (1991) et Kabou (1991), indique à quel point cette ligne de pensée alimente l'imaginaire collectif. Selon ces auteurs, l'incapacité de l'Afrique à accroître son niveau de développement n'est pas uniquement le résultat de la dette extérieure, des inégalités dans les échanges commerciaux ou de l'insuffisance de l'aide. Elle découle en bonne partie des Africains eux-mêmes, de leur fidélité aux ancêtres et de leur soumission à l'ordre divin.

Les analyses matérialistes des changements démographiques ont provoqué un bouleversement important dans la réflexion sur les questions de population en Afrique subsaha-

rienne, comme l'a déjà souligné Iliffe (1989) dans sa critique de l'ouvrage édité par Cordell et Gregory (1987), *African Population and Capitalism: Historical Perspectives*.

Il s'agit de la première attaque collective à l'endroit de ce que l'on pourrait nommer l'interprétation nataliste de l'histoire de l'Afrique. [...] elle vient transformer radicalement l'image nataliste jusqu'à maintenant associée à l'Afrique précoloniale, remettant ainsi en question l'orthodoxie sans doute la plus persistante concernant l'histoire de l'Afrique (Iliffe, 1989 : 165; ma traduction).

Selon Iliffe (1989), la critique adressée au «natalisme» peut être interprétée comme un effort pour renverser les tendances à considérer les populations d'Afrique subsaharienne comme les principales responsables de leur «sous-développement» économique. Cette critique attire en effet l'attention sur le rôle joué par les pays occidentaux et sur la compatibilité de certaines pratiques traditionnelles avec le processus de développement. De la même façon, la production de connaissances sur les contraintes structurelles qui régissent la sexualité des femmes africaines ne pourrait être dissociée des nombreux efforts déployés pour que les femmes ne soient pas vues comme les seules responsables des taux élevés de fécondité et, conséquemment, les seules à être ciblées par les programmes de régulation des naissances.

Les déterminants socio-économiques des tendances démographiques que décrivent les travaux réalisés dans une perspective matérialiste sont ainsi, à leur tour, empreints de leur propre projet politique. Cette perspective représente en quelque sorte une lutte contre la tendance à «responsabiliser» les pays africains eu égard à leur sous-développement :

Ce qui prend forme ici est une réfutation par anticipation de l'allégation — dont on entendra si souvent parler au cours des cinquante prochaines années — voulant que les Africains soient responsables de la crise qui les affecte parce qu'ils se sont toujours reproduits comme des lapins, ou d'une de ses variantes selon laquelle cette crise est une conséquence inattendue de la bienfaisance européenne. À l'opposé, les adversaires de la thèse nataliste auront tendance à associer la crise à l'exploitation par les pays occidentaux [*Western greed*] et présenteront la planification familiale comme faisant partie des pratiques traditionnelles en Afrique (Iliffe, 1989 : 166).

Les producteurs de «faits scientifiques» — qu'ils cherchent à objectiver une africanité ou à la transformer en fiction — reconnaissent pour la plupart les effets potentiellement pervers

découlant de l'utilisation du savoir produit. Cependant, face à des situations inacceptables engendrées soit par la croissance démographique rapide soit par l'épidémie de sida, cette préoccupation devient dans certains cas secondaire. Par exemple, Caldwell et al. insistent sur le fait que la compréhension des facteurs comportementaux qui influencent la propagation du sida est essentielle si on veut contrer l'épidémie, tout en faisant remarquer que cette compréhension peut être considérablement freinée dans le cas notamment où le travail de recherche serait entravé par «une mauvaise perception de la situation qui, ironiquement, découle elle-même, dans bien des cas, des efforts déployés pour empêcher le recours aux catégories raciales [*aimed at reducing perceived racialism*]» (Caldwell et al., 1989 : 186). Aussi, malgré l'intérêt que l'on doit porter à de telles considérations, celles-ci ne devraient pas, selon les chercheurs concernés, empêcher de décrire la réalité *telle qu'elle est*.

## DISCUSSION ET CONCLUSION

Depuis les années 1980, la construction d'une Afrique «distincte» a été au cœur de la production de connaissances démographiques. Des représentants des milieux académiques et politico-administratifs ont participé au débat, chacun invoquant l'existence de données empiriques — ou leur absence — pour proposer une lecture plus «exacte» de la réalité qu'ils se sont donné pour tâche de décrire ou sur laquelle ils se proposent d'intervenir. À travers les activités de recherche, l'existence d'une Afrique nataliste et sexuellement permissive tend à se transformer soit en fait soit en fiction. Cette réalité se voit ainsi constamment renégociée en fonction des enjeux en présence.

Le débat entre les approches matérialiste et culturaliste des comportements sexuels et procréateurs des populations d'Afrique subsaharienne est loin d'être clos (Locoh et Hertrich, 1994). Selon Piché et Poirier (1990), les positions sont de plus en plus marquées, élargissant ainsi le fossé entre les approches qui mettent l'accent sur les facteurs institutionnels et matériels et celles qui accordent la priorité aux facteurs culturels. Et, à mesure que se poursuit le processus de production de connaissances et que s'intensifie la quête des véritables facteurs explicatifs, les objets qui meublent l'espace de réflexion et d'action deviennent eux-mêmes de plus en plus nombreux. À cet égard, il me paraît utile d'attirer ici l'attention sur l'apparition récente de l'un de ces objets dont on peut déjà anticiper les effets

potentiels dans la construction du savoir scientifique concernant les facteurs explicatifs de la fécondité. Il s'agit de l'indice synthétique de fécondité désirée (ISFD). Cette notion fut créée en 1990 au moment où se mettait en place la seconde phase des enquêtes démographiques et de santé (EDS). Bien que le calcul des taux de fécondité désirée se fasse de la même manière que le calcul des taux de fécondité par âge (ISF) — la seule différence étant que les naissances classées comme non désirées sont soustraites du numérateur —, l'ISFD possède néanmoins une caractéristique qui lui est propre. Locoh (1995) remarque en effet que, «par construction», cet indice ne peut être qu'égal ou inférieur à la fécondité observée, contrairement à la notion classique de «nombre idéal moyen d'enfants désirés». Alors que cette dernière permettait aux répondantes de dire qu'elles désiraient plus d'enfants qu'elles en avaient — ce qui fut souvent le cas dans les enquêtes réalisées dans les pays d'Afrique —, l'ISFD pour sa part ne peut jamais être supérieur à l'ISF<sup>18</sup>. Autrement dit, les résultats de ces enquêtes démographiques ne peuvent qu'arriver à la conclusion suivante : *«Les femmes désirent toujours moins d'enfants qu'elles n'en ont»* (*ibid.*). Une fois inséré dans le champ des connaissances scientifiques, l'ISFD peut alors constituer une ressource importante pour la légitimation des programmes de régulation des naissances en Afrique subsaharienne (dont l'objectif sera de permettre aux femmes d'avoir seulement les enfants qu'elles désirent). Il peut également représenter un objet susceptible d'être mobilisé en vue d'invalider la thèse de la perpétuation d'une Afrique nataliste puisqu'il présente les Africaines dans des termes qui contredisent l'image de femmes toujours désireuses d'avoir de nombreux enfants.

Dans un article publié à la fin des années 1970, Gregory faisait valoir la nécessité de prendre un certain recul par rapport au savoir démographique portant sur l'Afrique subsaha-

<sup>18</sup> À cet égard, Locoh (1995 : 146) souligne que dans les enquêtes postérieures à 1990, les naissances classées comme non désirées ont été calculées à partir d'une question posée pour les naissances survenues depuis cinq ans. Cette question était formulée dans les termes suivants : «Au moment où vous êtes tombée enceinte de (nom de l'enfant), vouliez-vous attendre plus tard ou vouliez-vous ne plus avoir d'enfants ?». À propos de cette question, Locoh fait la remarque suivante : « l'indice, tel qu'il est conçu, exclut la prise en compte de l'infécondité ou de la sous-fécondité puisqu'il n'est pas prévu qu'une femme stérile réponde à cette question ni qu'une femme puisse répondre : "j'aurais voulu que la naissance se produise plus tôt" ».

rienne. «La contribution de la démographie à la compréhension de la réalité africaine souffrait», pour reprendre ses termes, «de deux problèmes apparentés : d'abord, la préoccupation technique de la discipline et ensuite, son orientation idéologique» (Gregory, 1979 : 197). Adoptant une perspective qui n'aurait peut-être pas été la sienne, le texte qui précède participe néanmoins d'un même regard critique.

L'analyse de quelques controverses qui ont pris forme au cours des deux dernières décennies autour des facteurs explicatifs des taux élevés de fécondité, ou des pratiques sexuelles favorisant la propagation du sida, suggère en effet que la réalité que cherchent à décrire les scientifiques est constamment retravaillée par l'entrée en scène de différents objets. Pour peu que l'on y prête attention, ces objets que mobilise le travail d'objectivation d'une Afrique distincte — ou de sa transformation en fiction — se détachent de leur toile de fond, dévoilant le caractère hybride des faits «découverts» par les scientifiques.

La perspective que j'ai adoptée ici invite à étudier le savoir démographique, les variables explicatives des comportements procréateurs et sexuels qui sont ainsi transformées en faits scientifiques, comme *un mode de circulation* et non pas comme un *contenu*<sup>19</sup>. L'adoption d'une telle perspective permet d'avancer que le savoir scientifique sur les tendances démographiques en Afrique subsaharienne contient déjà le milieu de l'action : une entreprise de gestion de la croissance démographique initiée par les Nations Unies dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, des institutions de développement comme la Banque mondiale, des programmes de régulation des naissances tels que ceux qui ont été implantés dans certains pays asiatiques, des éventuelles politiques de désengagement, des programmes d'éradication du sida, des politiques d'intégration des femmes au développement, etc.

L'analyse de controverses auxquelles la production de savoir démographique sur l'Afrique subsaharienne a donné lieu indique que loin d'être le simple résultat d'une accumulation de connaissances, la thèse d'une spécificité africaine — ou son antithèse — procède d'un arrangement particulier des différents «objets» qui meublent l'espace de réflexion et d'action sur les questions de population. Le processus d'objectivation d'une Afrique distincte — la construction de preuves empiriques et les tentatives d'invalidation — condense des connaissances

<sup>19</sup> J'emprunte cette formulation à M. Serres (1989).

antérieures et des options prises en regard de l'action. Autrement dit, le savoir scientifique sur lequel s'appuient en partie ceux et celles qui définissent les politiques et élaborent les programmes contient déjà des options, des « principes cachés », pour reprendre une expression déjà utilisée par Feyerabend (1979).

L'image d'une culture africaine responsable des taux élevés de fécondité, mais aussi d'une propagation plus rapide des maladies transmises sexuellement, représente une interprétation de la réalité à travers laquelle nous sommes facilement enclins à circuler. Dans les pages précédentes, j'ai cherché à faire ressortir les différents enjeux qui entourent le recours aux facteurs culturels et la construction de « traits africains ». J'ai également tenté de montrer que cette réalité — que reprennent à leur compte différents acteurs du développement, des planificateurs, des intervenants, des journalistes, etc. — est partie prenante d'un jeu d'influence et de filiation entre des connaissances dites scientifiques et des décisions dites politiques. Si l'on accepte, comme le propose Stengers (1993) de repenser cette ligne de démarcation entre ces lieux que nous qualifions de scientifique d'une part, et de politique d'autre part, notre lecture du savoir démographique et de l'usage qu'en font les milieux politico-administratifs offre, me semble-t-il, de nouvelles possibilités d'histoire.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BANQUE MONDIALE, 1984. *Rapport sur le développement dans le monde 1984*. Washington, D. C., Banque mondiale.
- BANQUE MONDIALE, 1986. *Croissance démographique et politiques de population en Afrique sub-saharienne*. Washington, D. C., Banque mondiale.
- BANQUE MONDIALE, 1994. *Population and Development. Implications for the World Bank*. Washington, D. C., Banque mondiale.
- BRASS, W., A. J. COALE, P. DEMENY, D. F. HEISEL, F. LORIMER, A. ROMANIUK et E. VAN DE WALLE, 1968. *The Demography of Tropical Africa*. Princeton, Princeton University Press.
- CALDWELL, J. C., 1982. *Theory of Fertility Decline*. Londres, Academic Press.
- CALDWELL, J. C., 1993. « Les tendances démographiques et leurs causes : le cas de l'Afrique est-il différent ? » INED, *Congrès et colloques*, 13 : 21-45.

- CALDWELL, J. C., 1994. *The Course and Causes of Fertility Decline*. Liège, IUSSP, Distinguished Lecture Series on Population and Development, International Conference on Population and Development.
- CALDWELL, J. C., et P. CALDWELL, 1987. «The Cultural Context of High Fertility in Sub-Saharan Africa», *Population and Development Review*, 13, 3 : 409-437.
- CALDWELL, J. C., et P. CALDWELL, 1988. «Is the Asian Family Planning Program Model Suited to Africa?» *Studies in Family Planning* 19, 1 : 19-28.
- CALDWELL, J. C., et P. CALDWELL, 1990 [1985]. «Cultural Forces Tending to Sustain High Fertility», dans G. F. ACSADI et al., éd. *Population Growth and Reproduction in Sub-Saharan Africa. Technical Analyses of Fertility and its Consequences*. Washington, The World Bank : 199-214. Initialement publié dans *PHN Technical Note 85-16*. Washington, D. C., Banque mondiale.
- CALDWELL, J. C., I. O. OROBULOYE et P. CALDWELL, 1991a. «The Destabilization of the Traditional Yoruba Sexual System», *Population and Development Review*, 17, 2 : 229-261.
- CALDWELL, J. C., P. CALDWELL et I. O. OROBULOYE, 1992. «The Family and Sexual Networking in Sub-Saharan Africa: Historical Regional Differences and Present-Day Implications», *Population Studies*, 46 : 385-410.
- CALDWELL, J. C., P. CALDWELL et P. QUIGGIN, 1989. «The Social Context of Aids in Sub-Saharan Africa», *Population and Development Review*, 15, 2 : 185-234.
- CALDWELL, J. C., P. CALDWELL et P. QUIGGIN, 1991b. «The African Sexual System: Reply to Le Blanc et al.», *Population and Development Review*, 17, 3 : 506-515.
- CALDWELL, J. C., et C. OKONJO, éd., 1968. *The Population of Tropical Africa*. Londres, Longman.
- CORDELL, D. D., et J. W. GREGORY, éd., 1987. *African Population and Capitalism. Historical Perspectives*. Boulder et Londres, Westview Press.
- CORDELL, D. D., J. W. GREGORY et V. PICHÉ, 1987. «African Historical Demography. The Search for a Theoretical Framework», dans D. D. CORDELL et J. W. GREGORY, éd. *African Population and Capitalism. Historical Perspectives*. Boulder et Londres, Westview Press : 14-32.
- DE GRAFT-JOHNSON, K. T., 1988. «Les sources de données démographiques en Afrique», dans E. VAN DE WALLE, M. D. SALADIKANDA et P. O. OHADIKE, éd. *L'État de la démographie africaine*. Liège, UIESP.
- EASTERLIN, R. A., 1985. «World Development Report 1984. Review Symposium», *Population and Development Review*, 11, 1 : 113-119.

- EBIGBOLA, J. A., et E. VAN DE WALLE, 1987. *The Cultural Roots of African Fertility Regimes. Proceedings of the Ife Conference, Obafemi Awolowo University*. University of Pennsylvania, Department of Demography and Social Statistics, Population Studies Center.
- ETOUNGA-MANGUELLE, D., 1991. *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?* Ivry-sur-Seine, Nouvelles du Sud.
- FEYERABEND, P., 1979. *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*. Paris, Éditions du Seuil.
- FINKLE, J. L., et B. B. CRANE, 1985. «Ideology and Politics at Mexico City: The United States at the 1984 International Conference on Population», *Population and Development Review*, 11, 1 : 1-28.
- FOUCAULT, M., 1984. «Le pouvoir, comment s'exerce-t-il ?», dans H. DREYFUS et P. RABINOW, éd. *Michel Foucault. Un parcours philosophique*. Paris: Gallimard.
- FRANKLIN, S., 1995. «Science as Culture, Cultures of Science», *Annual Review of Anthropology*, 24 : 163-184.
- GREGORY, J., 1979. «La démographie africaniste ou la recherche d'une technicité qui devient biais idéologique», *Revue canadienne des études africaines*, 13, 1-2 : 195-208.
- GREGORY, J., et V. PICHÉ, 1986. «Démographie, impérialisme et sous-développement : le cas africain», dans D. GAUVREAU et al., éd. *Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde*. Montréal, Université McGill, Centre d'études sur les régions en développement : 11-46.
- HARTMANN, B., 1987. *Reproductive Rights and Wrongs. The Global Politics of Population Control and Contraceptive Choice*. New York: Harper and Row, Publishers.
- HODGSON, D., 1988. «Orthodoxy and Revisionism in American Demography», *Population and Development Review*, 14, 4 : 541-569.
- HODGSON, D., 1991. «The Ideological Origins of the Population Association of America», *Population and Development Review*, 17, 1 : 1-34.
- ILIFFE, J., 1989. «The Origins of African Population Growth. Review Article», *Journal of African History*, 30 : 165-169.
- JEWSIEWICKI, B., 1987. «Vers une anthropo-sociologie historique des populations», *Cahiers d'études africaines*, vol. XXVII, cahiers 1-2, nos 105-106, p. 107-121.
- KABOU, A., 1991. *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, Éditions L'Harmattan.
- LATOUR, B., 1989. *La science en action*. Paris, Éditions La Découverte.
- LATOUR, B., 1991. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, Éditions La Découverte.

- LE BLANC, M.-N., D. MEINTEL et V. PICHÉ, 1991. «The African Sexual System: Comment on Caldwell et al.», *Population and Development Review*, 17, 3 : 497-505.
- LOCKWOOD, M., 1995. «Structure and Behavior in the Social Demography of Africa», *Population and Development Review*, 21, 1 : 1-32.
- LOCOH, T., 1995. «Parlons des E.D.S. L'analyse statistique est-elle neutre ?», dans J. VALLIN, éd. *Clins d'œil de démographes à l'Afrique et à Michel François*. Paris, Documents et manuels du CEPED, no 2.
- LOCOH, T., et V. HERTRICH, 1994. *The Onset of Fertility Transition in Sub-Saharan Africa*. Liège, Derouaux Ordina Édition.
- MUDIMBE, V. Y., 1988. *The Invention of Africa*. Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press.
- NATIONS UNIES, 1978. *Causes et conséquences de l'évolution démographique*, New York, Département des affaires économiques et sociales.
- OUEDRAOGO, D., et V. PICHÉ, 1993. «De la prise en compte de l'intégration des variables démographiques dans la planification : les expériences sahéliennes», dans *Intégrer population et développement. Chaire Quételet 1990*. Louvain-la-Neuve et Paris, Academia et L'Harmattan.
- PELCHAT, Y., 1996. «Réviser les frontières et les partages : repères pour une anthropologie du savoir scientifique sur la fécondité», *Anthropologie et sociétés* (à paraître).
- PICHÉ, V., et J. POIRIER, 1990. «Les théories de la transition démographique : vers une certaine convergence ?», *Sociologie et sociétés*, XXII, 1 : 179-192.
- PICKERING, A., 1992. «From Science as Knowledge to Science as Practice», dans A. PICKERING, éd. *Science as Practice and Culture*. Chicago et Londres, The University of Chicago Press.
- PONCELET, M., 1994. *Une utopie post-tiersmondiste. La dimension culturelle du développement*. Paris, L'Harmattan.
- RIEDMAN, A., 1993. *Science that Colonizes. A Critique of Fertility Studies in Africa*. Philadelphie, Temple University Press.
- SALA-DIAKANDA, M., 1988. «De Bucarest à Mexico : évolution des positions africaines en matière de population», *Cahiers de sciences humaines*, 24, 2 : 172-183.
- SCHULTZ, T. P., 1983. «J. C. Caldwell, Theory of Fertility Decline. Book Review», *Population and Development Review*, 9, 1 : 162-168.
- SERAGELDIN, I., et J. TABOROFF, éd., 1994. *Culture and Development in Africa*. Washington, D. C., The World Bank.
- SERRES, M., 1989. «Préface qui invite le lecteur à ne pas négliger de la lire pour entrer dans l'intention des auteurs et comprendre

l'agencement de ce livre», dans M. SERRES, éd. *Éléments d'histoire des sciences*. Paris, Bordas.

SONKO, S., 1994. «Fécondité et culture en Afrique subsaharienne» *Revue internationale des sciences sociales*, 141 : 467-482.

STENGERS, I., 1993. *L'invention des sciences modernes*. Paris, Éditions La Découverte.

SZRETER, S., 1993. «The Idea of Demographic Transition and the Study of Fertility Change: A Critical Intellectual History», *Population and Development Review*, 19, 4 : 659-701.

TRAWEEK, S., 1993. «An Introduction to Cultural and Social Studies of Sciences and Technologies», *Culture, Medicine and Psychiatry*, 17 : 3-25.

**RÉSUMÉ — ABSTRACT — RESUMEN**

PELCHAT Yolande — EXPLIQUER LES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LES AMBIGUÏTÉS DU RECOURS À LA «CULTURE»

*Le savoir démographique est devenu un lieu de questionnement et d'investigation. À l'instar de chercheurs d'autres disciplines, les démographes s'interrogent sur les usages et les effets sociaux du savoir qu'ils produisent. Cependant, si l'on s'inquiète de l'utilisation que font les milieux politico-administratifs des connaissances démographiques — et des effets pervers qui peuvent en découler —, les différents «objets» auxquels font eux-mêmes appel les démographes dans leur travail ne semblent pas avoir suscité le même intérêt. À travers une analyse de travaux de recherche qui ont défendu la thèse de l'existence d'un «système africain» régissant les comportements procréateurs et sexuels, cet article cherche à attirer l'attention sur le caractère hybride du savoir démographique et sur les différents enjeux qui entourent la construction d'une «Afrique distincte».*

PELCHAT Yolande — DEMOGRAPHIC TRENDS IN SUB-SAHARAN AFRICA: THE AMBIGUITY OF "CULTURAL" EXPLANATIONS

*Demographic knowledge has become the focus of challenge and study. Like researchers in other disciplines, demographers are questioning the uses and social impacts of the knowledge they produce. However, although concerns have been expressed about how demographic knowledge is perverted for political and administrative ends—with detrimental social consequences—there seems to be less interest in the objects of demographers' work. By looking at research studies supporting the thesis of an "African system" controlling procreative and sexual behaviour, this article highlights the hybrid nature of demographic knowledge and the various issues involved in the hypothesis of a "distinct Africa."*

PELCHAT Yolande — LAS TENDENCIAS DEMOGRÁFICAS EN ÁFRICA SUBSAHARIANA: AMBIGÜIDADES DEL RECURSO A LA "CULTURA"

*El saber demográfico se ha convertido en un campo de interrogaciones y de investigación. A semejanza de investigadores de otras disciplinas, los demógrafos se interrogan sobre los usos y los efectos sociales del saber que producen. Sin embargo, si preocupa el uso que hacen los medios político-administrativos de los conocimientos demográficos — y los efectos perversos que pueden resultar de ello — no parecen despertar el mismo interés los distintos "objetos" a los que recurren los demógrafos. Por medio de un análisis de trabajos de investigación en los que se defiende la tesis de la existencia de un "sistema africano" que rige los comportamientos procreadores y sexuales, el presente artículo busca atraer la atención sobre el carácter híbrido del saber demográfico, y sobre las distintas cuestiones que rodean la construcción de una "Africa distinta".*